



Fin 2011, l'Union européenne a lancé, avec son « Paquet Entreprises responsables », une campagne de soutien de l'entrepreneuriat social comprenant notamment des points de réforme du cadre réglementaire de l'économie sociale et solidaire, tandis que 2012 a été proclamée « Année internationale des coopératives » par les Nations Unies. A travers ces initiatives et dans un contexte où le monde connaît l'une des crises les plus difficiles de son histoire, **les pouvoirs publics reconnaissent l'efficacité du modèle de l'entreprise sociale**, notamment la coopérative, sa pertinence et son apport en termes de pratiques économiques et sociales : **gouvernance démocratique, partage des décisions, répartition équitable des bénéfices, innovation**. Dans l'Union européenne, le secteur de l'économie sociale et solidaire concerne 10% des entreprises, 11 millions de salariés et un quart des créations d'emplois. Il apparaît comme une des poches de croissance au potentiel encore trop peu exploité. Mais pour être économique, la crise est aussi éthique : n'est-il pas question de « Refonder l'entreprise » ? **L'entreprise sociale et solidaire est au cœur de la réflexion de fond sur la place et le rôle de l'acteur économique dans la société. Solidarité, durabilité, inclusion et intégrité : ce sont là les vertus désormais attendues de l'entreprise**. A l'heure de la fameuse RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise), à savoir le développement durable **par** l'entreprise, l'entreprise sociale et solidaire apparaît comme une entreprise « responsable » prenant en compte ses parties prenantes, et donc une entreprise pérenne.

Colloque

s'inscrivant dans le programme de recherche de l'EJERIDD, équipe du CDA, ayant reçu le soutien financier du PRES TOULOUSE (2011-2012)

Entreprise et développement durable : quelles responsabilités ?



Université de Toulouse

Organisation scientifique

Marie-Pierre Blin-Franchomme, Maître de conférences HDR, CDA-EJERIDD, UT1, **Responsable du Master 2 Droit et gestion du développement durable (en FOAD, UT1)**.

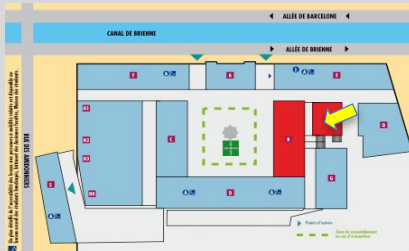
Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur des universités, Directrice du Centre de droit des affaires, GROG, UT1

Informations pratiques

INSCRIPTION : Les participants au colloque devront s'inscrire sur le site de l'IFR : <http://ifdroit.ut-capitole.fr>

Lieu de la manifestation : Amphithéâtre ISAAC

(Site de la manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne – 31042 Toulouse)



Le Centre de Droit des affaires (EA 380) de l'Université Toulouse 1 Capitole,

Equipes **EJERIDD**

(Etudes Juridiques Entreprises, Risque Industriel et Développement durable)

et **GROG**

(Groupe de Recherche sur les Organisations et Groupements)

La « nouvelle entreprise » : le pari de l'entrepreneuriat social et solidaire



VENDREDI 30 Novembre 2012

Amphithéâtre Colloque (Amphi Isaac)
Université Toulouse Capitole

Site : Manufacture des Tabacs, 21 Allées de Brienne – Toulouse

Manifestation organisée dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire

en collaboration et avec la participation de

la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

**la Chambre de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées
et le Club des Dirigeants Durables,**

le Conseil Economique, Social et Environnemental de Midi-Pyrénées,

la Toulouse Business School et le CHEDD Midi-Pyrénées



8 h 30 Accueil

8h 50 Ouverture du colloque par **M. le Président B. SIRE**, Université Toulouse Capitole

et **M. le Président CHAUZY**, Conseil Economique et Social et Environnemental Midi-Pyrénées

Mots introductifs **Marie-Pierre Blin-Franchomme**, Maître de conférences HDR, CDA – EJERIDD,
En charge du développement durable à l'UT Capitole, Conseiller CESER Midi Pyrénées.

I – Mise en perspective de l'entrepreneuriat social

Présidence : A. DOFNY, Présidente de la CRESS Midi Pyrénées, Vice-Présidente du Conseil National des CRESS (CNCRES)

9 h 20 - 9 h 40 –

- **Entreprises solidaires ? Émergence et diffusion d'une grammaire morale pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire**

J. Weisbein, Maître de conférences en Sciences politiques, LassP, Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

9h 40 – 10 H 00 -

- **Une nécessaire structuration de l'Economie sociale et solidaire**

A. Dofny, Présidente de la CRESS Midi-Pyrénées, Vice-Présidente du Conseil National des CRESS (CNCRES),
gérante de la Scop ORQUE (Organisation de Recherche pour la Qualité de l'Emploi en Europe).

Echanges avec la salle et pause

II – Quels statuts pour quels enjeux ?

Présidence : M.-H. Monsérié-Bon, Professeur des universités, Directrice du Centre de droit des affaires, UT Capitole

10 h 20 - 10 h 40

- **La coopérative : présentation du statut juridique et enjeux**

P. Mousseron, Professeur des universités, Faculté de droit de Montpellier.

10h 40 – 11h 00

- **La société coopérative européenne**

A. Lecourt, Maître de conférences, Directeur de l'IEJ, Directeur de l'Unité de Droit des affaires, Université de Pau et
des Pays de l'Adour.

11h 00 - 11h 20

- **Les associations**

H. Durand, doctorante en Droit, Centre de droit des Affaires,
et **M.H Monsérié-Bon**, Professeur des universités, Directrice du Centre de droit des affaires, UT Capitole.

11h 20 - 11h 40

- **Quelle évolution juridique ? Le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire**

S. Darrigrand, Secrétaire général national de l'USGERES

Echanges avec la salle et pause

III – Les entreprises sociales et solidaires sont des entreprises !

Regards stratégiques

A - L' ESS et le marché

Présidence : G. Jazottes, Professeur des universités, CDA, Vice président CEVU, UT Capitole

13h 30 – 13 h 50

- **Entreprise sociale et concurrence**

L. Idot, Professeur des universités, Université Paris II, Panthéon-Assas

13 h 50 – 15h00

- **TABLE RONDE : l'accès aux marchés publics, un enjeu central pour l'ESS**

Table ronde animée par G. Jazottes, Professeur des universités

M. Morlat-Martos, Chef de la Mission Régionale Achats, SGAR Midi-Pyrénées

E. Morin, Président de la Commission d'appel d'offres, Le Grand Toulouse

C. Macé, Chargée de mission clauses d'insertion à Toulouse Métropole Emploi

C. Oger, Directeur de la CRES de Bretagne

échanges avec la salle et pause

B - Le dirigeant de l'ESS et les parties prenantes

Présidence : J. Igalens, Professeur des universités, Directeur de la recherche, Toulouse Business School

15 h 10 -15h 50

- **Quelles spécificités en termes de management ? Comment se gère une ESS ?**

D. Thébault, Président de la Commission développement durable de la CCI Midi Pyrénées

O. Boned, Président du Centre des jeunes, des dirigeants et des acteurs de l'économie sociale (Cjdes).

Rémy Roux, fondateur et gérant de la coopérative Ethiquable

B. Ortega, Co fondateur de l'association Synthetic

15 h 50 -16h 10

- **Les salariés et l'entreprise sociale et solidaire : du dialogue social à la reprise d'entreprise**

P. Francoal, Doctorant en Droit, UT Capitole

En conclusion ...

L'entrepreneur social et solidaire, un acteur majeur du développement durable : les principes coopératifs et développement durable

J.-P. Azais, Consultant-associé de la SCOP ORQUE,

Délégué Régional de l'USGERES (Union des syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'Economie Sociale)
